LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET (1830-1848)

PAR

JEAN-FRANÇOIS FOUCAUD

INTRODUCTION

Si l'histoire des bibliothèques dans la deuxième moitié du XIXe siècle a déjà fait l'objet de travaux importants, il n'en est pas de même pour la période que nous étudions; pourtant cette époque contient tous les éléments qui serviront de bases aux initiatives de plus grande envergure de la fin du siècle. L'œuvre accomplie pendant la Monarchie de Juillet se situe essentiellement sur trois plans : d'abord le pouvoir, centralisateur dans tous les domaines, essaie de reprendre en mains une administration collégiale héritée de la Révolution de 1789; paral-lèlement, et c'est là la question qui intéresse le plus le public, comme en témoignent les multiples brochures publiées sur ce sujet, l'emplacement de la Bibliothèque est remis en cause, ainsi que l'état de ses bâtiments, qui ne correspondent plus à ses besoins du fait de l'accroissement de ses collections. Enfin, on s'occupe de mettre en place un personnel qualifié, car le métier de bibliothécaire a profondément changé alors que les modalités de recrutement n'ont pratiquement pas évolué depuis le XVIIIe siècle.

Si ces objectifs n'ont pas toujours été atteints, il n'en reste pas moins que la Monarchie de Juillet marque pour la Bibliothèque une étape importante dans son évolution vers la place de tout premier plan qu'elle occupe actuellement en France et dans le monde.

SOURCES

Nous avons travaillé principalement sur les archives de la Bibliothèque nationale, conservées dans l'établissement même : on les trouve surtout au département des Manuscrits, mais aussi au dépôt de Versailles; d'autre part, les départements des Estampes et des Médailles ont gardé les registres et cartons concernant leur fonctionnement interne. Les lacunes malheureusement assez nombreuses ont pu être compensées en partie grâce aux versements du ministère de l'Instruction publique aux Archives nationales (sous-série F¹⁷). Enfin on a pu utiliser avec profit les nombreuses publications et brochures diverses parues à l'occasion des controverses soulevées autour de la Bibliothèque royale.

PREMIÈRE PARTIE

L'ADMINISTRATION

La Bibliothèque royale est depuis l'an IV sous le contrôle de l'assemblée des conservateurs-administrateurs réunis en Conservatoire, collège dont les membres sont cooptés avec simple confirmation du ministre. Bien que son autorité ait déjà été affaiblie sous la Restauration, le Conservatoire défend fermement ses privilèges. Les divers ministres de l'Instruction publique -Guizot, Cousin, Salvandy, Villemain — essaient de le remplacer par un administrateur général qui dépendrait plus directement d'eux. Or, si le Conservatoire accepte que les pouvoirs de son président soient renforcés (ordonnance du 14 novembre 1832), la nomination en février 1839 d'un administrateur choisi hors de l'établissement, Charles Dunoyer, soulève l'indignation des conservateurs, et dès juillet 1839 Villemain est obligé d'abroger l'ordonnance de son prédécesseur Salvandy. Ce n'est qu'en 1847 (ordonnance du 2 septembre) que celui-ci arrive à donner au directeur déjà en place, Naudet, les attributions de l'administrateur général telles qu'il les avait définies en février 1839. La révolution de février 1848 l'empêche pourtant de mener à bien la réforme plus complète qu'il envisageait depuis longtemps, mais ses idées seront largement reprises lors des réformes du Second Empire.

Malgré ce conflit, la Bibliothèque bénéficie tout au long de notre période d'un vif intérêt, tant de la part du gouvernement que des Chambres. Ainsi son budget, stagnant depuis la Révolution, est accru par le vote en 1838 d'un crédit exceptionnel de 1 264 000 francs, destiné à l'accroissement des collections, mais surtout à l'établissement et à la publication du catalogue général des livres imprimés.

DEUXIÈME PARTIE

LES BÂTIMENTS

La situation en 1830. — La Bibliothèque se trouve alors où nous la connaissons aujourd'hui, dans le quadrilatère circonscrit par les rues de Richelieu, Neuve-des-Petits-Champs, Vivienne et de l'Arcade-Colbert. Mais ses bâtiments dépareillés, noirs et menaçant ruine, déparent le brillant quartier de la Bourse. L'état des bâtiments est un danger permanent pour les collections, ainsi que la présence des quatre immeubles mitoyens. Les préoccupations des responsables porteront sur deux objets essentiels : essayer de maintenir provisoirement en état les bâtiments existants — c'est le travail de Visconti, architecte de la Bibliothèque de 1824 à 1853 — et chercher un autre emplacement dans Paris où transférer les collections.

Visconti. — Moins connu pour l'histoire de la Bibliothèque que son successeur Labrouste, qui à ce moment construisait la bibliothèque Sainte-Geneviève, c'est pourtant un grand architecte, qui mérite mieux qu'une simple mention. Chargé surtout d'empêcher les bâtiments de s'écrouler, il n'a pu en fait construire qu'une galerie le long de la rue Vivienne, après la remise à la Bibliothèque de l'hôtel Tubeuf, jusque là propriété du Trésor; cette galerie est détruite peu après. Il faut noter également que, dans certains projets de reconstruction de l'édifice, Visconti prévoyait l'emploi de métal pour les planchers et charpentes.

Les projets de transfert. — Ils sont très nombreux, parfois très anciens. Nous les mentionnons en nous attardant sur les plus intéressants; certains, appréciés par les autorités compétentes, ne durent en fait leur échec qu'à la priorité accordée, selon les nécessités de la politique, à d'autres travaux considérés comme plus urgents : les fortifications de la capitale de 1840 à 1846.

TROISIÈME PARTIE

LES DÉPARTEMENTS

La Bibliothèque en 1830 est divisée en cinq départements, depuis la création par Martignac (ordonnance du 30 mars 1828) du dépôt de Géographie confié à Jomard; ce dépôt est rattaché au département des Estampes dès la réforme de

1832. L'ordonnance du 22 février 1839 sépare à nouveau la division géographique des Estampes, et crée un sixième département nommé « service public ». Mais dès le 2 juillet Villemain fixe à quatre le nombre des départements, et ce jusqu'au Second Empire.

Les livres imprimés. — C'est le plus grand département de la Bibilothèque, celui qui a le budget le plus élevé et le personnel le plus nombreux. Les saisies révolutionnaires ont doublé son fonds, que l'on peut estimer à plus de 600 000 volumes au début de notre période; cette masse considérable d'ouvrages est encore dans un total désordre où seul le célèbre conservateur Van Praët sait se reconnaître; c'est après sa mort en 1837 que se fait vivement ressentir la nécessité d'un catalogue général. Malgré une réelle bonne volonté, Naudet n'arrive pas à surmonter les innombrables difficultés de cette entreprise trop nouvelle, et il faudra attendre la nomination de Taschereau en 1854 pour que les espoirs du monde savant trouvent un début de réalisation. Pourtant, le bilan de ces dix-huit années est loin d'être négatif : l'obscur travail de dizaines d'employés, les inévitables tâtonnements du début ont permis d'écarter la plupart des obstacles, et facilité la tâche à ceux à qui est revenu l'honneur d'avoir réalisé le catalogue.

Les manuscrits. — Dépositaire grâce à la Révolution d'une quantité considérable de manuscrits provenant des confiscations et des établissements religieux supprimés, le département connaît alors une ère de prospérité; mais il s'agit d'établir des instruments de travail pour exploiter cette richesse : ce sera l'œuvre de Champollion-Figeac, de Guérard, de Lacabane et de nombreux autres employés moins connus, avec l'aide du Comité des travaux historiques créé par Guizot en juillet 1834. Cependant en 1848 on ne dispose encore que de bribes de catalogues, et de nombreuses collections ni reliées ni même estampillées sont communiquées au public, ce qui peut expliquer les vols (affaire Libri).

Les estampes, cartes et plans. — Nous les traitons ensemble sans négliger leurs dissemblances, sans cesse soulignées par leurs conservateurs respectifs, Duchesne aîné et Jomard.

Duchesne aîné est assurément le personnage le plus marquant du département, bien qu'il ne soit nommé conservateur qu'en 1839, après quarantequatre ans de travail à la Bibliothèque; lorsqu'il dénombre le fonds en 1840, il obtient un total de 900 516 pièces; en mars 1847, il l'estime à plus de 1 300 000 pièces. La gestion de Duchesne, bien qu'ayant soulevé de vives critiques, a eu au moins le mérite de la lucidité et de l'efficacité : conscient du fait que son époque manquait d'artistes de premier plan — bien qu'il fût lui même ami de Delacroix — il mit l'accent sur les collections d'aspect documentaire (portraits, topographie, images pieuses...).

La section géographique de son côté connaît bien des vicissitudes : peu de fonds, peu sinon pas d'employés; le dépôt ne s'accroît que grâce aux dons français et étrangers. Pourtant, créé en 1828, il compte 40 000 cartes dès 1842 et plus de 60 000 en 1848 grâce à l'activité de Jomard. Du fait de sa création récente, il ne connaît pas le problème du catalogue.

Les médailles, pierres gravées et antiques. — Deux dates importantes pour le cabinet : la découverte des antiques de Bernay en 1830 et le vol du 6 novembre

1831, où le cabinet perd 2 000 médailles d'or, transformées en lingots par les voleurs. Le crédit extraordinaire de 1838 est tout entier consacré à des acquisitions de remplacement, aux dépens du catalogue. Quelques autres acquisitions (collections Hedervar, Guilleminot, Allard, etc.) enrichissent le cabinet qui en 1848 compte environ 140 000 médailles et monnaies et plus de 2 500 pierres gravées; la collection d'antiques, base du cours d'archéologie donné à la Bibliothèque par Raoul-Rochette, conservateur du département, est établie et augmentée en fonction des nécessités du cours.

Raoul-Rochette est révoqué en 1848 à cause des irrégularités qui ont marqué l'achat des vases de Bernay, qu'il avait pourtant su réserver à la Bibliothèque.

CONCLUSION

Décevant dans plusieurs domaines, le bilan de ces dix-huit années ne manque pourtant pas d'aspects positifs. La Bibliothèque, qui, sur tous les plans, semblait végéter depuis la Révolution, s'engage sur une voie nouvelle qui conduit aux grandes réalisations de la fin du siècle. Pour avoir voulu aller trop vite, Salvandy a connu un échec; cependant ses idées, telles qu'il les expose en particulier dans son ordonnance de 1839 et le règlement qui a suivi, servent ensuite de modèle aux réformes, celles par exemple que demande en 1858 la commission présidée par Prosper Mérimée. Cette époque marque un changement radical dans la conception même des bibliothèques : on essaie de mettre en place un personnel qualifié formé par la récente École des chartes; on se préoccupe du « service public », de la communication plus large et plus facile des richesses de la Bibliothèque; de nombreux projets sont présentés aux ministères, témoignant d'un intérêt réel du public envers l'établissement. Tout cela ne va pas sans émouvoir, sans provoquer des réticences compréhensibles parmi les hommes en place, et ce n'est que plus tard qu'aboutiront les efforts soutenus tout au long de cette période.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

ALBUM DE PLANCHES